

Présidence**Vice-président CA**

Laurent YON

Direction Générale des services

Pascale LAINE-MONTELS

Affaire suivie par :

Marie BELLET

Responsable des Instances

02.35.14.67.69

secretariatca@univ-rouen.fr**Conseil d'administration - URN****28 octobre 2022****Délibération n°CA-2022-40**

À l'ouverture de la réunion, le quorum est atteint par 28 votants, dont 10 membres représentés.

Schéma directeur handicap

- Vu l'article L712-3 du code de l'éducation
- Vu le schéma directeur handicap annexe

Approbation du schéma directeur handicap

Pour	28
Contre	0
Abstention	0
NPPV	0

Le conseil d'administration approuve le schéma directeur handicap de l'URN.

Fait à Rouen, le 28 octobre 2022

Le Président de l'URN

Joël ALEXANDRE





**SCHEMA DIRECTEUR
PLURIANNUEL
HANDICAP
Université de ROUEN NORMANDIE**

**Bilan et perspectives
Année universitaire 2021-2022**

Le schéma directeur pluriannuel handicap 2020-2025, voté le 15 mai 2020, fait chaque année l'objet d'un bilan des actions programmées et d'un énoncé des perspectives nouvelles. Le document est présenté au CHSCT, au CT puis il est soumis au vote du CA.

L'état d'avancement des opérations envisagées lors de l'actualisation du schéma directeur en mai 2020 présente d'abord les actions conduites dans le cadre de l'accompagnement des étudiants (axes I à IV). Les initiatives en faveur des personnels en situation de handicap sont ensuite évoquées (Axe V). Plusieurs projets, non inscrits initialement au schéma directeur, mais en accord avec les 5 axes prioritaires viennent renforcer le travail entrepris pour une université inclusive.

L'ensemble des acteurs du handicap de l'URN (Espace Handicap, référente handicap pour le personnel, SUMPPS, Asprie Friendly, Handisup, référents handicap des composantes) bénéficient d'un espace numérique Universitice « UniVers handicap ». Outre la communication classique de courriels, cet espace permet le partage d'outils, de données (non confidentielles) et de pratiques.

Dans tous les cas, le travail d'équipe est favorisé et les actions présentées ici sont le fruit d'un investissement collaboratif associant non seulement tous les acteurs sus mentionnés mais également la majeure partie des services et directions de l'université de Rouen Normandie.

Grâce à cette dynamique les opérations affichées dans le schéma directeur pluriannuel et d'autres actions complémentaires sont poursuivies avec succès tant à l'égard des personnels de l'université que des étudiants en situation de handicap. Des actions complémentaires ont émergé, issues d'une volonté partagée d'enrichir le schéma directeur.

Conformément aux perspectives d'une université inclusive, ce qui est pensé et mis en place pour faciliter la vie des personnes en situation de handicap a vocation à être disponible à toute la communauté universitaire.

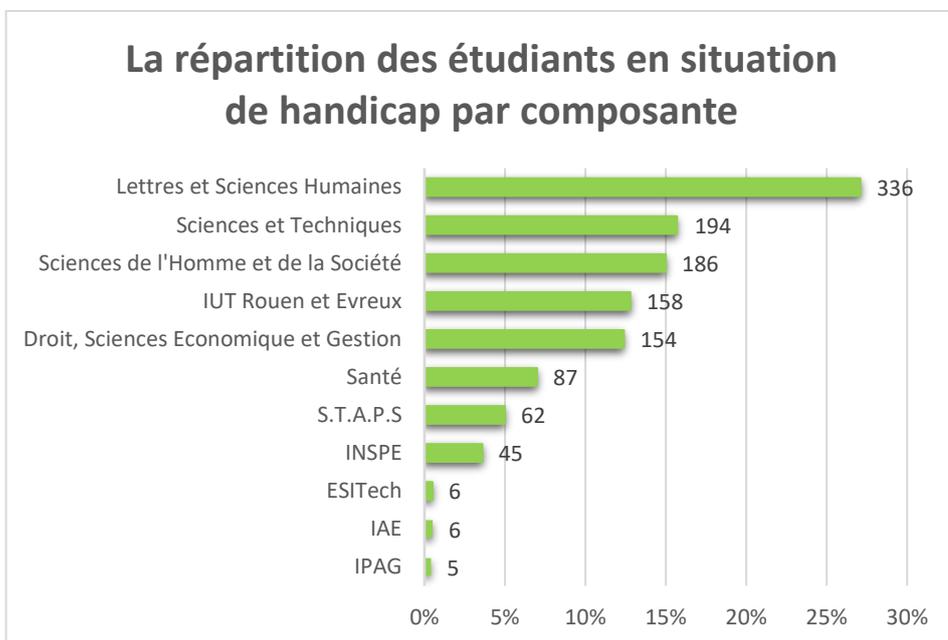
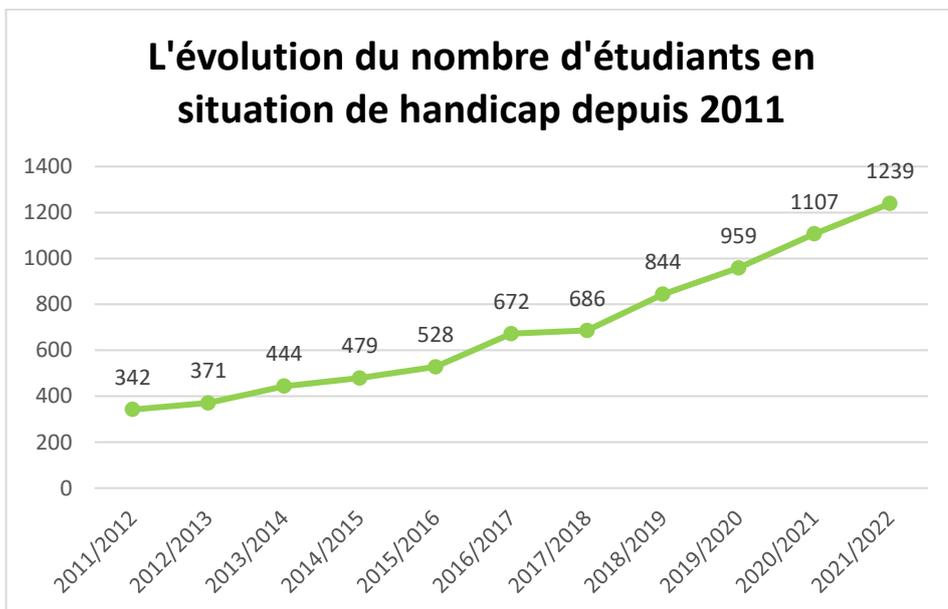
Actions en faveur des étudiants :

1239 étudiants en situation de handicap (ESH) se sont inscrits à l'URN en 2021-2022 (soit 12% de plus que l'année précédente, voir Fig. 1). 946 ont bénéficié d'aménagements pour les examens et/ou les études. En 2021 (année civile) : 2 étudiants ont bénéficié d'un interprète LSF, 81 de prises de notes, 4 de tutorat pédagogique). 156 ESH ont été accompagnés par Handisup. Du premier Janvier au 30 Juin 2022 : 2 LSF, 87 étudiants bénéficiant de prises de notes et 107 accompagnés par l'association hébergée par l'URN. 46 étudiants avec Trouble du spectre autistique ont été suivis par Asprie Friendly.

La répartition des étudiants dans les différents UFR (Fig.2) montre une forte proportion en LSH (27%), en ST (15,6%) et en SHS (15%). Nous observons que les troubles du langage et les troubles psychiques occupent une place importante (respectivement 16,2 et 15,4%). Parmi les étudiants en situation de handicap, plus d'un cinquième (22%) est concerné par un trouble multiple. La majorité des étudiants en situation de handicap sont en premier cycle (62% dont plus d'un quart en première

année : 26,8%). Le taux d'étudiants en master est faible (12%) et très faible en doctorat (à peine 2%).

Les étudiants sont informés des offres de service de l'URN pour les situations de handicap (via SUMPPS, Handisup, campagnes et actions d'informations).



AXE 1 : Favoriser l'accueil et l'accompagnement de l'étudiant

Enquête et retour d'expériences

L'Espace Handicap a organisé cette année une enquête auprès des étudiants en situation de handicap. Cette action non référencée au SDH avait pour but de recenser des retours d'expériences, des difficultés rencontrées et d'identifier les points de vigilance éventuels. L'enquête menée avec l'application Sphinx a été clôturée en Juillet 2022 afin de recueillir les témoignages des étudiants sur l'intégralité de l'année universitaire (seconde session incluse).

123 étudiants ont répondu à cette enquête. Les résultats seront examinés par l'Espace Handicap et présentés en équipe plurielle et en réunion de référents.

Globalement les étudiants répondants louent le travail entrepris à l'université. Cette enquête fait état de 34 désagréments relatés en 2021-2022 et sur l'ensemble des campus de l'URN et au CROUS. Les pistes d'amélioration qui ont été proposées concernent la réduction des délais avant un entretien avec le SUMPSS et la communication sur les services à l'étudiant (45% des répondants ne connaissent pas l'espace handicap), ainsi qu'un étalement des séances d'examen. Plusieurs actions menées permettent d'ores et déjà de répondre à ces attentes, avec la généralisation des contrôles continus, l'application du décret de portabilité des aménagements et un effort de communication grandissant, notamment vers les lycées (visites, notices de procédures...).

Actions spécifiques Aspie Friendly

En qualité de référent Autisme de l'établissement, le représentant du dispositif national Aspie Friendly (<https://aspie-friendly.fr/le-projet-aspie-friendly/>) à l'URN a mené des actions auprès des étudiants et du personnel. Ces actions sont transversales et recouvrent les différents axes du schéma :

- Permanences hebdomadaires en distanciel durant les périodes de confinement COVID 19 (jeudi 18h-19h)
- Accompagnements pédagogique et social des étudiants TSA sur les sites d'Evreux, d'Elbeuf, du Madrillet, de Pasteur, de Martainville et de Mont Saint Aignan (environ 50 étudiants accompagnés par an)
- Sensibilisation des promotions d'étudiants sur l'autisme (Exemple : intervention auprès de la promotion de Licence professionnelle CAB à l'UFR ST)
- Accompagnement dans la mise en place de projets universitaires inclusifs de l'URN (ex: réaménagements de certains espaces « bibliothèques »)

- Sensibilisation des équipes pédagogiques sur l'autisme (Exemple : sensibilisation des collègues du laboratoire COBRA à l'IUT d'Evreux, sensibilisation des collègues du département d'Histoire, sensibilisation des collègues de l'INSPE.

- Interventions régulières dans le plan de formation permanente de l'URN (formation « Accueil et inclusion des étudiants avec TSA »).

- Interventions dans la formation SST sur les personnes ayant des troubles du comportement

- Communications orales dans colloques scientifiques sur l'inclusion (exemple : colloque international Autisme)

- Publications dans des revues professionnelles de l'éducation

- interviews données dans plusieurs média régionaux et nationaux (ex: NRJ Rouen, Journal La Croix)

- animation réseau national Aspie Friendly (permanence du mercredi 14h-15h30)

- animation des groupes d'habiletés sociales pour étudiants(e)s TSA (atelier du mardi soir 17h-18h)

La dernière action est particulièrement saillante car elle est innovante et originale.

Accueil à l'espace Handicap

L'amélioration de l'aménagement et la décoration des locaux de l'espace handicap grâce à la CVEC 2021 (travaux terminés en Aout 2021) ont été accompagnés d'une modification des conditions d'accueil : la personne en charge du secrétariat de la DEPE assure désormais l'accueil des ESH qui se présentent à l'Espace Handicap (avec ou sans rendez-vous). Elle oriente ensuite les étudiants vers les personnes concernées. Les étudiants et leur famille disposent en outre d'une salle d'attente équipée de deux ordinateurs et de documents présentant l'accueil des ESH (BD, flyers...).

Durant le mois de septembre (« Bienvenue à l'université ») des permanences ont été assurées tous les jours sur l'heure du midi à l'espace handicap sans rendez-vous ainsi que tous les vendredis en journée continue. Ces permanences avaient pour objectifs d'informer, d'orienter et se sensibiliser les étudiants en les recevant dans les locaux de l'Espace Handicap (nouvel accueil, financé par la CVEC en 2021).

Communication/Information

Diffusion du film Inclusion des étudiants en situation de handicap à l'université de Rouen Normandie

Le film Inclusion des étudiants en situation de handicap à l'université de Rouen Normandie a été financé par la CVEC 2020. Il s'agit d'une bande dessinée animée abordant successivement : les Aménagements d'examens ; les Aménagements des conditions d'études ; le programme Aspice Friendly à l'adresse des étudiants avec autisme ; l'Orientation et l'Insertion Professionnelle. Le film de 8 minutes est découpé en 5 capsules. Les dessins ont été réalisés par la Compagnie Spark. Les voix ont été enregistrées par des élèves de l'école supérieure de journalisme de Lille. Le montage revient au service audiovisuel de l'UFR SHS. Ce film est présenté dans les réunions de rentrée. Il est directement consultable sur la webTV de l'URN. Il sert de support dans les formations destinées aux personnels de l'URN ; y compris les doctorants. Ce film a été diffusé lors des formations de secrétaires d'examen en 2021 et 2022, lors des réunions dans les BEF et a été mis à disposition des UFR pour communiquer via les « canaux pédagogiques » dans les différentes formations. Ce film est désormais projeté en version sous-titrée et « signée » pour les personnes malentendantes.

Edition papier d'une BD destinée aux lycéens (salons et JPO)

Le manga réalisé par l'association APACHES et le MESRI (fiche 3.1 du SDH) traite globalement de l'accès aux études supérieures pour les lycéens en situation de handicap. Il est déjà en ligne sur le site de l'URN (capsules et film entier). Cette édition papier est distribuée lors des salons, rencontres BEF et autres manifestations. Elle est disponible pour les visiteurs dans l'espace d'attente de l'Espace Handicap.

Participation de l'espace Handicap aux réunions d'information dans les BEF 76 et 27 (fiche 3 transition -3/+3 « information aux lycées » du SDH).

L'espace Handicap, le SUMPPS et l'association Handisup se sont déplacés dans les lycées (BEF) pour présenter le dispositif d'accueil des étudiants en situation de Handicap à l'URN (fiche 3.5 du SDH).

Petits déjeuners du SUMPPS

Durant le mois de Septembre, sur chaque campus le SUMPPS a organisé des petits déjeuners de sensibilisation. L'espace handicap et l'association Handisup se sont joints à cette manifestation.

Edition d'une procédure d'accueil pour les ESH

Une notice de procédure pour l'accueil des étudiants en situation de handicap à l'Université de Rouen Normandie a été rédigée à l'attention des familles, des enseignants et des responsables de formation dans le secondaire. Cette notice présente les aménagements d'examens et de cursus à l'URN et explique la démarche à suivre pour en bénéficier. L'édition de cette notice de procédure fait suite au décret de portabilité (décret no 2021-1480 du 12 novembre 2021). Cette notice amorce la Fiche 3.4 concernant la réunion annuelle d'information aux lycéens et leurs familles qui est à l'étude.

Formations

Formation des secrétaires d'examens

En 2021 deux séances puis cette année (2022) trois séances ont permis à une centaine d'étudiants de L3, M ou de doctorat de recevoir une formation de 2 heures par l'Espace Handicap (responsable de l'EH accompagnée du chargé de mission de l'URN) en vue d'être inscrits sur la liste annuelle des candidats capables d'assurer le secrétariat d'examen d'étudiants en situation de handicap d'une autre filière de formation.

Formation des tuteurs licence (NCU réussites plurielles)

La formation des tuteurs présente désormais un module Handicap. L'action est mutualisée entre les trois universités normandes. Des sessions avec la participation de l'Espace handicap et du chargé de mission ont eu lieu fin 2020, au début 2021 et en octobre 2022. L'objectif de cette formation est d'expliquer et définir le handicap et les droits des personnes en situation de handicap, identifier les enjeux de l'éducation inclusive, et comment adopter une posture adaptée en qualité de tuteur.trice.

Edition de guides pour les secrétaires d'examen et les preneurs de notes

L'espace Handicap rédige des fascicules pour renseigner et guider les preneurs de notes et les secrétaires d'examen. Ces documents seront donnés aux étudiants concernés et rassemblent les principales informations sur les bonnes attitudes attendues lors de leurs missions.

AXE II L'accessibilité des locaux et enseignements pendant le cursus

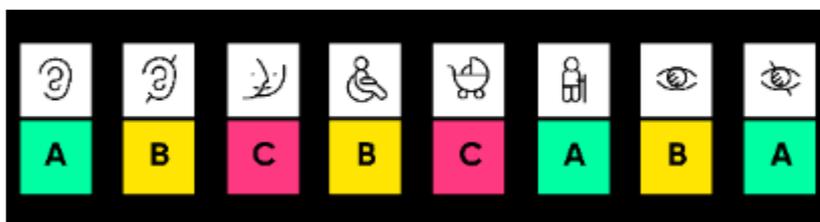
Équipement de boucles auditives nomades dans les scolarités et les accueils des composantes

Il s'agit d'une aide technique pour que les personnes malentendantes comprennent la parole sans être gênées par le bruit ambiant ou la distance. L'amplification est saisie par l'appareil auditif de la personne ou bien par un casque d'écoute. La boucle est à disposition aux points d'accueil des bâtiments à la rentrée 2021. Elle peut être ponctuellement déplacée dans une salle pour une réunion, une conférence, une soutenance de thèse.

Outre de répondre aux attentes de la législation en matière d'accessibilité, ces équipements financés par la CVEC facilitent la communication de toutes les personnes en difficulté pour comprendre la parole.

Picto access pour les 7 sites de l'URN

L'action II-2-2 du schéma directeur concerne des Pictogrammes accessibilité affichés par bâtiment et sur le site web (image ci-dessous). Le financement CVEC 2021 a permis de déployer PICTO ACCESS sur les 6 sites avec une analyse préliminaires des accessibilités.



Accessibilité numérique

La formation distancielle proposée sous forme de tutoriels par Normandie Université (<https://webtv.normandie-univ.fr/channels/#comprendre-laccessibilite-numerique>) a été présentée en réunion de référents, puis mise à disposition pour une diffusion plus large à l'ensemble des UFR. Cette première action de sensibilisation amorce les fiche 4 de l'axe I (accessibilité aux études, notamment 4.2 : nomination de référents numérique et COPIL numérique). Elle s'articule avec une action non inscrite au SDH, financée par l'ARE : le sous titrage automatique des productions vidéos qui fait référence à la fois à la fiche 4 et la fiche 5 (mise aux normes d'accessibilité du site web et des documents). Cette sensibilisation entre dans les prérogatives des référents numériques, qui seront nommés par les DAC dans les UFR. Une lettre de mission pour la nomination des référents numériques a été envoyée aux UFR. La mise en pratique du projet ARE « sous titrage » constituera l'amorce du travail à entreprendre dans les UFR.

Mise à disposition d'outils

La mise à disposition d'outils pour faciliter la lecture de vidéos (LOGIRAL), l'accès à des contenus visuels avec lecture de l'écran (création d'un tutoriel), à des polices de caractères (Opendys), formatage des sujets d'examen ... s'opère *via* l'espace de travail partagé « Univers Handicap ». Tous les acteurs du handicap sont avertis par message lors d'une mise en commun d'une nouvelle ressource. Ces outils sont ensuite rendus disponibles pour les collègues des UFR (i.e. : lesdits outils sont partagés dans un incubateur pédagogique à l'UFR ST)

AXE III L'information et la sensibilisation : diffuser une culture, favoriser la recherche sur le handicap

Interviews tables rondes et points presse (Fiche 1)

La participation à une table ronde sur le handicap avec le bureau des étudiants lors du forum des associations en 2021 a permis de présenter les actions de l'URN.

Plusieurs interviews dans la presse en ligne (AEF, Newstank...) et la radio (NRJ) favorisent la sensibilisation à une politique générale de l'inclusion.

Études doctorales et recherche

Information des doctorants par le collège des E.D. (Fiche 2 du SDH)

L'action a été menée en 2021 et se renouvelle en 2022. Le chargé de mission Handicap de l'URN présente les dispositifs de l'inclusion à l'Université.

Formation des doctorants (Fiche 2 du SDH)

Une formation au handicap est désormais proposée depuis 2021 dans le catalogue de formation des doctorants, avec une sensibilisation à l'accessibilité aux documents (Axe II Fiche 4.1 du SDH et Axe III Fiches 2)

Financement de stages de master (fiche 4.1 du SDH)

Les financements des stages de master 2 est une pratique incitative, initiée en 2016 et qui vise à stimuler les projets de recherches dans le domaine du handicap, à l'URN. En pratique, 6 mois de financement de stage de master font l'objet d'un appel d'offre auprès des laboratoires. Un seul projet a été déposé et financé cette année. Le projet présenté par l'unité INSERM 1245, porté par Carine Cleren : « Étude du renforcement de la neuroprotection induite par le sulfate de magnésium dans un modèle murin de paralysie cérébrale par ajout d'un inhibiteur d'histone désacétylase. »

Contrats doctoraux (Fiche 4.2 du SDH)

Deux candidats ont déposé un dossier de demande de contrat doctoral auprès du MESRI en 2022. Ils ont été accompagnés par l'Espace Handicap, le représentant Aspie Friendly et la direction du collège des écoles doctorales dans la procédure pour faire aboutir leur demande. Aucun dossier n'a été classé en rang utile par le MESRI.

Un candidat été retenu pour un contrat doctoral établissement de l'URN fléché handicap. L'établissement finance sur ses fonds propres ce contrat.

Formation

Formation des personnels à l'accueil des étudiants en situation de handicap (Fiche 3 du SDH)

La formation 2742 du plan de formation permanente de l'URN, « accueil et inclusion des étudiants avec des troubles du spectre autistique » a été dispensée par le responsable Aspie Friendly local. Elle a présenté des recommandations et conseils pour l'accueil des étudiants ou des personnels.

Visibilité internationale

Manifestations internationales : colloques et workshops

(Fiche 5 « Communiquer dans les universités à l'étranger des modalités d'accueil des étudiants en situation de handicap à l'URN »)

L'International Staff Training Week sur le Handicap (en ligne), du mardi 11 au jeudi 13 janvier 2022 a rassemblé 24 participants (avec les membres de l'URN) venant d'Algérie, Espagne, États-Unis, Roumanie, Italie, Lituanie, Bulgarie, Pologne, Liban, Hongrie, Sri Lanka et République Tchèque. Ces deux journées organisées par la DRIC ont permis d'échanger sur les pratiques de chacun des pays. L'URN a également proposé des conférences sur les thèmes de recherches en lien avec le handicap : des Enseignants chercheurs mais aussi des étudiants en doctorat ont présenté leurs travaux.

"Dispositifs inclusifs et élèves avec autisme à l'école : perspectives internationales" est un colloque international organisé par l'Inspé Normandie Rouen - Le Havre et le laboratoire CIRNEF. Il s'est tenu le mercredi 4 mai 2022 et a rassemblé plus de 200 participants (présentiel et distanciel)

Rencontres avec délégations et échanges de pratiques en matière de handicap et d'inclusion

1) Dans le cadre la Staff Training Week sur le Programme Erasmus+ du 20 au 24 juin 2022. Les invités sont nos partenaires dans le cadre des projets Erasmus+ ICM (hors Europe). Nous avons reçu 18 participants des Université de Salaheddin (Irak), Université européenne de Tirana (Albanie), Université de Mostaganem Abdelhamid Ibn Badis (Algérie) et de l'Azerbaïdjan University of Languages (Azerbaïdjan).

2) Visite de Malamo Patrikou de l'Université de Thessalie en Grèce le mercredi 6 juillet dans le cadre d'une mobilité de personnel.

AXE IV Orientation et Insertion professionnelle

La direction des études et du parcours étudiant (DEPE) travaille actuellement sur une montée en compétences de la mission d'insertion et d'orientation pour l'orientation des étudiants en situation de handicap.

L'association Handisup Normandie (<https://www.handisup.asso.fr/>), créée simultanément à la mission handicap en 1998 à l'université de Rouen, a développé un savoir-faire pour l'insertion professionnelle des étudiants handicapés. Elle agit en partenariat avec l'URN qui par convention, accompagne également les étudiants URN à la construction du projet personnel et professionnel.

En 2020-2021, l'association Handisup a accompagné 203 étudiants de l'URN dont 1/3 étaient atteints de troubles de spectre autistique. Cette association est intervenue auprès d'élèves (26) de plusieurs lycées qui avaient émis des vœux parcoursup à l'URN pour l'année universitaire 2022-2023.

L'association organise chaque année les rencontres étudiants handicapés et employeurs. Cette manifestation a lieu à la maison de l'université. En 2021, 23 étudiants en situation de handicap de l'URN ont participé à cette manifestation.

Handisup organise, en outre, des ateliers Alternances et emplois d'été qui ont rassemblé 28 étudiants de l'URN en Avril 2022.

L'accompagnement des étudiants par Handisup permet également la professionnalisation en les aidant dans les démarches pour trouver des stages (21 étudiants ont trouvé stages dont 11 par l'intermédiaire de l'association) ou des emplois d'été (21 emplois d'été).

Sur les 45 étudiants ayant quitté l'URN à la rentrée 2021, 7 (15.6%) ont un CDD ou un CDI, 6 (13%) sont en alternance, 1 en service civique, 15 (33%) poursuivent leurs études et 16 (35%) sont à la recherche d'un emploi.

Actions supplémentaires pour l'étudiant non inscrites au SDH

Plusieurs actions non inscrites initialement dans le SDH viennent renforcer les axes prioritaires I, II et III

Axe I Favoriser l'accueil et l'accompagnement de l'étudiant et Axe II accessibilité des enseignements pendant le cursus

Transcription sous-titrée des vidéos

Le financement ARE 2022 a permis de mener à bien une opération non mentionnée initialement au SDH 2020-2025. Elle s'inscrit néanmoins pleinement dans l'Axe I Accueil et accompagnement de l'étudiant, plus précisément dans la Fiche 4 « accessibilité aux études », plus particulièrement l'accessibilité numérique, qui reste une priorité.

AXE III L'information et la sensibilisation

Proposition d'une Unité d'Enseignement transversale dédiée au handicap

L'unité d'enseignement « Devenir ambassadeur de l'inclusion » a pour but de sensibiliser à la notion de handicap et d'apporter aux étudiants des connaissances et compétences nécessaires pour mieux appréhender au cours de son cursus et de sa vie professionnelle des situations de handicap de diverses natures. L'UE est axée sur la notion d'inclusion et les grands principes de compensation du handicap, d'accessibilité, et les dispositifs de protection juridique. L'enseignement permet une mise en perspective du caractère pluridisciplinaire de la thématique du handicap et des principaux troubles invalidants à l'origine des situations de handicap au cours de la vie en abordant des thématiques quotidiennes : communiquer, se divertir, se déplacer, enseigner et apprendre...

Le but est de former des « ambassadeurs de l'inclusion » : Cette UE a pour ambition de dispenser une formation courte mais de qualité, pluridisciplinaire et complète qui s'appuie sur l'engagement citoyen et doit permettre aux étudiants de participer à l'information sur l'inclusion. Cette formation est professionnalisante dans le sens où elle permettra aussi le recrutement d'étudiants aidants à l'URN (secrétaire d'examens, tuteurs, preneur de notes, accompagnants...). À terme elle assurera un vivier d'étudiants sensibilisé et susceptible de participer aux formations de leurs pairs dans le domaine de l'aide à la personne en situation de handicap

Constitution d'une bibliothèque pour le personnel du bâtiment Michel Serres

La constitution d'une bibliothèque sur le thème du Handicap est à l'étude : sélection d'ouvrages grand public pour le personnel et les visiteurs du Bâtiment des services à l'étudiant.

Création d'un Groupement de Réflexion et d'Initiative Normand pour le Handicap dans l'Enseignement Supérieur (GRINHES).

Cette action sera inscrite au prochain schéma directeur de la vie étudiante en Normandie. Elle vient en appui de la fiche 2.3 de l'Axe III : Connaissances des modalités d'accompagnement communes aux universités en matière d'aménagement d'examen et d'études. Cette action propose des rencontres entre les acteurs universitaires du handicap de chaque université normande (virtuelles ou en présentielles) pour évoquer des pratiques, et des retours d'expériences. Ce groupement a pour objectif principal d'optimiser nos efforts et nos pratiques en matière d'accueil des étudiants en situation de handicap. Il a également pour vocation d'assurer une continuité dans l'accueil des étudiants qui transitent entre les trois universités normandes.

AXE V Actions initiées en faveur des personnels

Dans l'objectif de définir et de formaliser une politique de maintien dans l'emploi et de gestion du handicap adaptée aux problématiques de l'Université de Rouen Normandie, la Direction des Ressources Humaines a élaboré en 2021, un tableau de bord¹ « santé au travail » permettant :

- d'une part d'assurer le suivi des effectifs bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) et des agents porteurs de restriction afin de pouvoir anticiper et apporter des réponses adéquates aux problématiques rencontrées.
- d'autre part de faciliter la production annuelle de la déclaration de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (DOETH).

Ce tableau de bord « santé au travail », associé à l'outil d'auto-évaluation « prévenir les risques de discriminations liés au handicap et faire progresser sa politique handicap »² doit permettre par ailleurs d'élaborer un plan d'actions dans le cadre du projet de conventionnement FIPHFP 2023-2025.

Au titre de l'année 2021, 197 suivis « santé au travail » liés à des aménagements, des restrictions médicales, des expertises médicales, des inaptitudes temporaires au poste ont été enregistrés.

Les accompagnements pluridisciplinaires (RH, médecin du travail, assistante sociale) ont porté sur des aides techniques (prothèses auditives), des aides à l'aménagement de poste, des aides au déménagement, des aides à l'amélioration des conditions de vie (chèques vacances), des aménagements horaires/de service, la mobilisation de temps partiel de droits, du télétravail pour raison de santé, des conseils RH et la sollicitation d'études préalables auprès du service des retraites de l'État pour une retraite anticipée au titre du handicap ou de l'invalidité.

Les dépenses 2021 pouvant être valorisées au titre des actions à destination des BOE dans le cadre de la DOETH ont porté sur :

- des contrats de fournitures, de sous traitance ou de prestations de service avec des entreprises adaptées, des établissements ou services d'aide par le travail ou avec des travailleurs indépendants handicapés à hauteur de 2 247,86€ (montant déclaré plafonné à 75% de la contribution annuelle – taux d'emploi direct supérieur ou égal à 3%)

¹ Tableau de bord « Santé au travail » élaboré à partir des fiches de visites médicales des personnels, des procès-verbaux du conseil médical, du recensement des bénéficiaires de l'obligation d'emploi, des expertises médicales liées aux AT/MP...

² Outil d'auto-évaluation : prévenir les risques de discriminations liés au handicap et faire progresser sa politique handicap – FIPHFP/Handipacte PACA, DGAFP.

- des dépenses déductibles affectées à des mesures adoptées en vue de faciliter l'accueil, l'insertion ou le maintien dans l'emploi des personnes handicapées à hauteur de 2 619,83€ (montant déclaré plafonné à 10% du montant de la contribution annuelle)
- des dépenses consacrées à la rémunération des personnels affectés à des missions d'aide à l'accueil, à l'intégration et à l'accompagnement des élèves ou étudiants : 106 490,70€ (montant des dépenses au titre de l'article 98 plafonné à 80% du montant de la contribution exigible).

Le conseiller mobilité carrière recruté en avril 2021 a suivi la formation initiale des correspondants handicap proposée annuellement par la mission d'intégration des personnels pour l'enseignement supérieur (MIPH) les 19 et 20/10/2021 et 21/03/2022 afin d'accompagner les agents dans leur parcours professionnel dans le cadre d'une approche globale (prise en compte de la problématique de santé dans le projet professionnel).

Dans le cadre de la rédaction d'une procédure d'achat et afin de pouvoir réaliser la traçabilité des dépenses dédiées à la compensation du handicap particulière pour la DOETH, la Direction des Affaires Financières a attribué une ligne de commande dédiée au handicap (EOTP).

Depuis 2021, la Direction des Ressources Humaines se coordonne avec le médecin du travail, l'infirmière et l'assistante sociale pour recenser les personnels bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

- Un formulaire de déclaration volontaire est à disposition des personnels sur le site internet de l'Université de Rouen Normandie (onglets « Ressources Humaines et Prévention/Social »).
- Le renouvellement des reconnaissances en qualité de travailleur handicapé est réalisé par l'infirmière.

Dans le cadre de la DOETH 2022, 94 BOE ont été déclarés au 31 décembre 2021 (87 BOE en 2020) dont 2 agents de 50 ans et plus devenus BOE au cours de l'année 2021.

Selon les critères du FIPHFP, les BOE pouvant être comptabilisés :

- doivent être rémunérés au 31 décembre de l'année considérée ;
- les agents dont le contrat de travail ouvre droit à une aide de l'Etat (apprentis, CAE/CUI, PEC...) peuvent être comptés dans le nombre de BOE bien que n'étant pas retenus dans l'effectif total s'ils remplissent les conditions suivantes : être BOE rémunérés au 31/12 de l'année considérée, avoir été rémunérés sur une période d'au moins 6 mois au titre de l'année considérée.

Caractéristiques des BOE déclarés au 31/12/2021								
H			F			H+F		
Cat. A	Cat. B	Cat. C	Cat. A	Cat. B	Cat. C	Cat. A	Cat. B	Cat. C
20	4	11	19	12	28	39	16	39

Le taux d'emploi direct en 2021 est de 4,03% (3,65% en 2020).

La contribution annuelle FIPHFP en 2021 est de 165 313,61€ (214 310,50€ en 2020).

Types de bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) - selon art. 5212-13 du code du travail et art. 34 loi n° 83-634 du 13 juillet 1983																	
RQTH						Pension d'invalidité						ATI					
Reconnaissance en qualité de travailleur handicapé						(Titulaires pensions invalidité – Réduction au moins de 2/3 de la capacité de travail ou de gain)						Allocation temporaire d'invalidité (art.65 de la loi n°84-16)					
H			F			H			F			H			F		
Cat. A	Cat. B	Cat. C	Cat. A	Cat. B	Cat. C	Cat. A	Cat. B	Cat. C	Cat. A	Cat. B	Cat. C	Cat. A	Cat. B	Cat. C	Cat. A	Cat. B	Cat. C
19	3	10	16	12	27	1	0	0	1	0	1	0	1	1	2	0	0

L'enquête annuelle MIPH – volet « contrats » portant sur les recrutements des personnes en situation de handicap effectués par contrat du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 fait remonter 6 recrutements répartis comme suit :

- Recrutement par voie contractuelle au titre de l'article 27 de la loi n°84-16 (décret d'application n°95-979 du 25 août 1995 et de l'article 29 du décret n°84-431 pour les MCF : 1
- Agents recrutés sur contrat art. 4 et 6, 6 quater, 6 quinquies, 6 sexies de la loi n°84-16 : 3
- Autres types de contrats (Apprentis BOE ; Enseignants (contrats LRU, ATER) : 2

Caractéristiques des bénéficiaires de l'obligation d'emploi recrutés du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2021																
Article L 5212-13 du code du travail															Total des bénéficiaires	
RQTH		Victimes d'accidents travail/maladie professionnelle incapacité > = à 10% + rente		Titulaires pension d'invalidité – Réduction au moins au 2/3 de la capacité de travail ou de gain		Emplois réservés titulaires pension invalidité militaire, victimes civiles, terrorisme, pompiers volontaires...		Titulaires d'une allocation ou d'une rente d'invalidité sapeurs pompiers		Titulaires carte mobilité inclusion « mention invalidité »		Titulaires d'une allocation d'adultes handicapés		H	F	
H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
1	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5	

- Personnel en situation de handicap arrivé par détachement, mobilité : 1

Inscrit dans le cadre de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées 2021, un webinaire sur le recrutement des personnes en situation de handicap a été programmé le 16 novembre 2021 par le Handipacte Normandie. L'Université de Rouen Normandie y a été associée afin d'apporter le témoignage d'un personnel BIATSS recruté suite à la participation de la Direction des Ressources Humaines au Forum Handisup « Étudiants handicapés et employeurs ».

Des dispositifs de sensibilisation seront programmés dans le cadre du projet de conventionnement FIPHFP 2023-2025.

La convention FIPHFP 2023-2025 doit acter la politique de handicap de l'Université de Rouen Normandie au travers 5 grands axes auxquels s'ajouteront des actions innovantes.

- Axe 1 : Recrutement des travailleurs en situation de handicap
- Axe 2 : Reclassement et reconversion des personnes déclarées inaptes
- Axe 3 : Maintien dans l'emploi
- Axe 4 : Formations des agents et des tuteurs en relation avec les travailleurs handicapés
- Axe 5 : Communication, information et sensibilisation de l'ensemble des collaborateurs au handicap
- Axe 6 : Actions innovantes
- Axe 7 : Autres dispositifs de l'employeur